



**PRÉFET
DE L'AVEYRON**

Liberté
Égalité
Fraternité

dossier n° PC 012 210 24 U1006

date de dépôt : 26 septembre 2024

demandeur : LA TERRE DES SENS, représenté par
Madame BINETTI-KAICI Anna

pour : construction d'un tunnel destiné au
stockage du foin

adresse terrain : 662 route du Pradel lieu-dit Le
Pradel, à Saint-André-de-Najac (12270)

Commune de
Saint-André-de-Najac

ARRÊTÉ
accordant un permis de construire
au nom de l'État

Le maire de Saint-André-de-Najac,
Maire au nom de l'Etat

Vu la demande de permis de construire présentée le 26 septembre 2024 par LA TERRE DES SENS, représenté par BINETTI-KAICI Anna demeurant 370 route de l'Herm lieu-dit Le Landassou, Saint-André-de-Najac (12270);

Vu l'objet de la demande :

- pour la construction d'un tunnel destiné au stockage du foin ;
- sur un terrain situé 662 route du Pradel lieu-dit Le Pradel, à Saint-André-de-Najac (12270) ;
- pour une surface de plancher créée de 192 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'affichage en mairie du dépôt du dossier en date du 26/09/2024 ;

Vu le certificat d'urbanisme délivré le 04/04/2022 et prorogé le 01/10/2023 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire est ACCORDÉ.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 31/10/2024

Le maire

Christophe DEGA

